

4.3 COUPE DU CENTRE II

4 au 5 octobre 2025 au Golf du Val de l'Indre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs : Sauf invitation du Président, seuls les Clubs de la Ligue du Centre-Val de Loire, avec terrain homologué et à jour de leur cotisation à la Ligue, peuvent participer.
Une seule équipe par Club. **Nombre de Clubs limité à 18** (ordre d'inscription sur Extranet).

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Avoir un **index à la date de clôture des engagements** inférieur ou égal à 24. Un seul équipier à index supérieur très proche sera toléré.
Il n'est pas nécessaire que les joueurs d'une équipe soient les mêmes d'une journée à l'autre à condition d'apparaître sur la liste des équipiers enregistrés sur Extranet.
Les joueurs et joueuses ayant participé à la **Coupe du Centre I** ne peuvent pas jouer la **Coupe du Centre II la même année.**

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours : 6 joueurs ou joueuses / score maximum / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du 1^{er} tour. Le 2nd jour, les joueurs partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut.

Les 2 premières équipes de la Coupe du Centre II, si elles n'étaient pas déjà présentes en Coupe du Centre I la même année, remplaceront l'année suivante les 2 équipes descendant de Coupe du Centre I.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 210 € par équipe, par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou le mois précédent l'épreuve sur réservation. Tout Club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS ET REUNION DES CAPITAINES

Les heures de départ seront publiées sur le site de la Ligue et disponibles auprès du Golf hôte 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le vendredi 3 octobre 2025 à 19h en présentiel ou en distanciel au choix du Comité de l'épreuve (en cas de visioconférence, le lien de connexion sera envoyé au capitaine renseigné sur Extranet).

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

PRIX

Coupe à l'équipe vainqueur.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Épreuve non-fumeur.